

Contribution à l'étude du Reboisement de la plaine du Rhône

Autor(en): **Puenzieux, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal
= Journal forestier suisse**

Band (Jahr): **48 (1897)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-763603>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Contribution à l'étude du Reboisement de la plaine du Rhône.

Par *A. Puenzieux*, Chef du Service des Forêts du Canton de Vaud.

I.

La grande vallée du Rhône, qui s'étend dès la source de ce fleuve à son embouchure dans le lac Léman, sur une longueur d'environ 150 kilomètres, présente, par sa configuration, son orientation, la nature du sol, la végétation, son climat, etc., des caractères spéciaux, intéressants et instructifs à tous égards.

Dès le lac Léman jusqu'aux environs de Sierre, soit sur une distance d'environ 76 kilomètres, le fond de la vallée peut, nonobstant l'étroit défilé de St-Maurice, être considéré comme plaine.

Les deux versants, par contre, sont abrupts; il se dessinent brusquement, parfois à pic, jusqu'à des altitudes élevées. De nombreuses vallées latérales, étroites et encaissées, donnent passage à des torrents ou rivières qui toutes sont des affluents du Rhône.

Dès Sierre jusqu'au glacier du Rhône, le fond de la vallée n'est plus une plaine, il revêt tout à fait le caractère rétréci et sauvage de la montagne.

La vallée du Rhône fait partie du territoire du canton du Valais, à l'exception de la zone située sur la rive droite du Rhône, de Lavey-St-Maurice jusqu'au lac. Cette zone fait partie du territoire vaudois, elle est connue de chacun sous le nom de *Plaine du Rhône*.

C'est de cette plaine du Rhône, sur territoire vaudois, que nous allons nous occuper tout spécialement.

II.

Longue de 19 kilomètres, la plaine du Rhône varie en largeur, suivant les avancées de la montagne et les sinuosités plus ou moins prononcées du cours du Rhône. C'est vers Villeneuve qu'elle est la plus large, de là elle se rétrécit quelque peu pour se terminer brusquement au mont de Chiètres, près St-Maurice.

L'altitude minimum se trouve au bord du lac à 375 m, elle varie de 378 m à Noville, 380 m à Rennaz, 385 m à Roche, 387 m à Aigle, 391 m à St-Triphon gare et 410 m à Bex gare.

A part quelques *vallonements*, on peut dire que la pente est faible, mais assez régulière, ce que prouvent, du reste, les longs canaux longitudinaux et latéraux créés pour l'assainissement.

Les parties les plus basses sont marécageuses, mais non tourbeuses; elles ne produisent que des roseaux ou herbe pour litière. A mesure que le sol se relève, apparaissent les prairies, les champs dont la culture donne le froment, l'avoine, les pommes de terre, la betterave et des légumes divers; puis de nombreux taillis d'aunes, fort peu de forêts proprement dites. Parmi ces dernières, nous citerons celles que possèdent les communes de Noville, Chessel, Yvorne, Aigle, Ollon et Bex, qui longent le Rhône.

Comme arbres isolés, se trouvent l'épicéa, le pin sylvestre, quelques bouquets de mélèzes, le chêne, les diverses espèces de peupliers, saules, aunes, puis l'ormeau, le frêne, le bouleau, l'acacia. Parmi les arbres fruitiers, le cerisier, le pommier, le poirier, le noyer, le prunier, etc.

Le climat est tempéré, mais il diffère assez sensiblement de celui du pied de la montagne où croît la vigne. Les brouillards en automne et au printemps, les gelées tardives et les vents locaux le rendent moins favorable aux cultures, moins agréable aux habitants.

Les vents ordinaires les plus violents sont celui du sud (fœhn, vaudaire) qui souffle parfois avec une grande violence et le vent du nord (bise) qui s'engouffre dans la vallée et la suit dans toute sa longueur.

Chaque jour de beau temps et aussi longtemps qu'un courant général intensif ne domine pas, il s'établit dans la vallée du Rhône un vent local particulier et indépendant que les habitants ont l'habitude de confondre avec la bise parce qu'il vient de la même direction.

Ce *vent local* ascendant, observé dans presque toutes les vallées étroites de la Suisse, se produit durant le jour; la nuit il est moins fort et a une direction inverse. Ce vent local se développe dans la concavité de la vallée; il est occasionné par l'effet de la chaleur solaire, laquelle, réchauffant plus rapidement tel versant de la vallée, provoque un déplacement vertical de l'air chaud et un appel de l'air froid, appel plus ou moins prononcé et violent suivant que cette différence de température des couches d'air est plus ou moins forte, brusque, continue: c'est le *vent local diurne*.

Le sol se refroidissant moins rapidement, les couches supérieures d'air plus froid descendent et le courant se reproduit durant la nuit; il descend la vallée. C'est le *vent local nocturne*.

Dans la plaine du Rhône, le vent local diurne est toujours et de beaucoup plus prononcé et violent que le vent local nocturne.

Sur territoire vaudois, alors que le ciel est clair, que le lac est limpide et uni comme un miroir, on sent, dès 9 ou 10 heures du matin, à Noville, Rennaz, une légère brise venant comme du nord, soit du lac, et durant jusqu'à 4 à 5 heures du jour. Au-dessous de Roche, elle est déjà plus forte, devient un véritable vent, augmente d'intensité rière Versvey, sous Yvorne, sous Aigle, sous Ollon, pour diminuer ensuite peu à peu, après la gare de Bex. A Sous-Vent, près St-Maurice, on ne ressent plus qu'un faible courant.

Certains beaux jours, ce vent est si violent qu'il entrave sensiblement la rentrée du fourrage et incommode la circulation à pied.

Sur les versants de la montagne, on sent ce vent jusqu'à une élévation de 4 à 500 mètres au-dessus de la plaine; on le constate de visu par les ondulations de la cime des arbres des forêts.

Dans le Valais, en amont de St-Maurice, ce vent local ascendant reprend avec une bien plus grande intensité que sur Vaud et dégénère quelques fois en vraies rafales.

Nous ne possédons pas encore de données positives sur la vitesse que peut atteindre ce vent, mais nous croyons pouvoir affirmer, d'après nos observations personnelles, qu'elle peut monter jusqu'à 6—8 mètres par seconde, si ce n'est plus. Les premiers jours d'avril de l'année passée, à la gare de Saxon, vers trois heures du soir, il était difficile de se tenir debout sans se cambrer fortement et ce n'est qu'avec peine que nous pouvions faire maintenir notre appareil photographique sur son trépied.

Quand au vent local nocturne, nous ne l'avons pas observé nous-même assez sûrement pour pouvoir en donner des indications précises. Les renseignements recueillis affirment bien son existence, mais le public n'y prend pas garde.

III.

Toute personne quelque peu intéressée aux observations et à l'étude de la nature qui, en voiture ou en chemin de fer, longe

la plaine du Rhône dès Villeneuve à Bex, ou encore mieux de St-Maurice à Martigny, Saxon et Sion, observe la végétation arborescente des deux côtés de la voie ferrée ou de la route, arrive à constater que de nombreux arbres ont leur tige inclinée dans la direction du sud-est, contrairement à la direction du courant du Rhône; ces plantes ont en même temps leur couronne singulièrement déformée dans une direction identique.

Cette déformation très prononcée est sans aucun doute occasionnée par le vent local diurne, lequel soufflant pendant au moins 8 heures consécutives dans les jours de beau temps, imprime aux branches une direction constante et assez soutenue pour guider leur lignification et leur donner une direction déformée permanente.

Cette origine de déformation ne peut être attribuée à la dilatation des cellules due à la chaleur solaire; elle n'est pas due non plus au vent du nord qui ne souffle qu'à des périodes irrégulières. Le vent du sud (fœhn, vaudaire) apparaît dans la vallée du Rhône aussi fréquemment que le vent du nord, mais en sens contraire. Malgré sa persistance ou sa violence, il ne parvient pas à redresser les branches déformées et à ramener la couronne de l'arbre à son état normal, c'est-à-dire à contrebalancer les effets qu'aurait pu produire le vent du nord; c'est donc bien à la poussée, à la flexion presque continue, occasionnée par le vent local diurne que nous devons cette déformation. Bien plus, c'est une preuve que le vent local nocturne est moins fort; sans cela il devrait, durant la nuit, exercer une pression et flexion inverse aussi sensible et aussi continue et détruire l'influence de son corollaire du jour.

(A suivre.)

